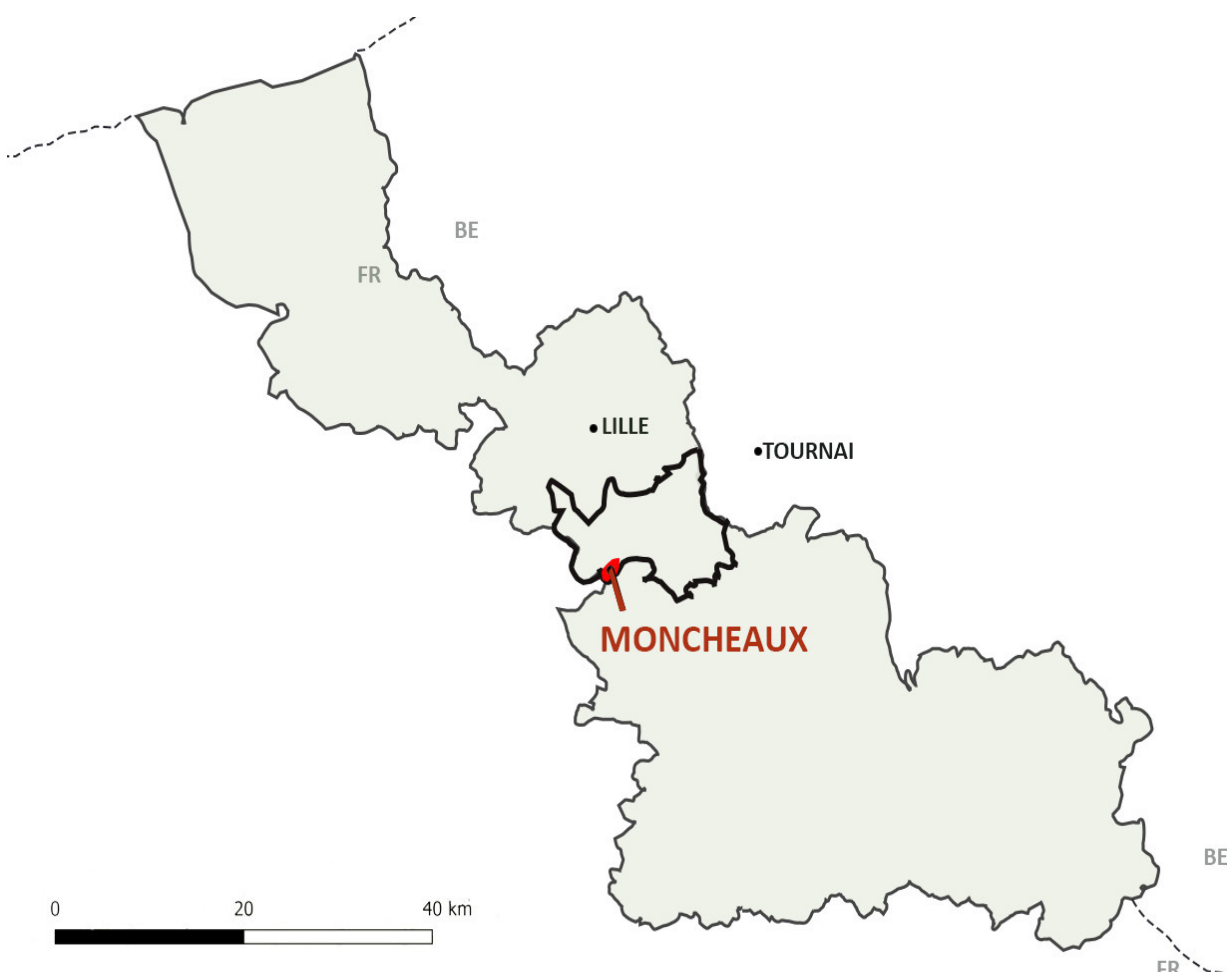






Implantation du territoire étudié



Département du Nord : **2 607 746 habitants**

Surface en hectares : **574 432 hectares**

Moncheaux : **1 632 habitants**

Surface en hectares : **395.8 hectares**



On sait dans les Hauts de France qu'environ 61% des terres sont dédiées à l'agriculture.

Le chiffres exact est **349 006 hectares** pour le département du Nord.

A Moncheaux, il y a exactement **296.85 hectares** de surfaces agricoles.



D'après le cadastre napoléonien, Moncheaux a perdu environ la moitié de ses fermes carrées, 30 en 1899 contre 16 aujourd'hui.

La trace des fermes à cour remonte à **1777** sur les cartes Ferraris, à la frontière belge.



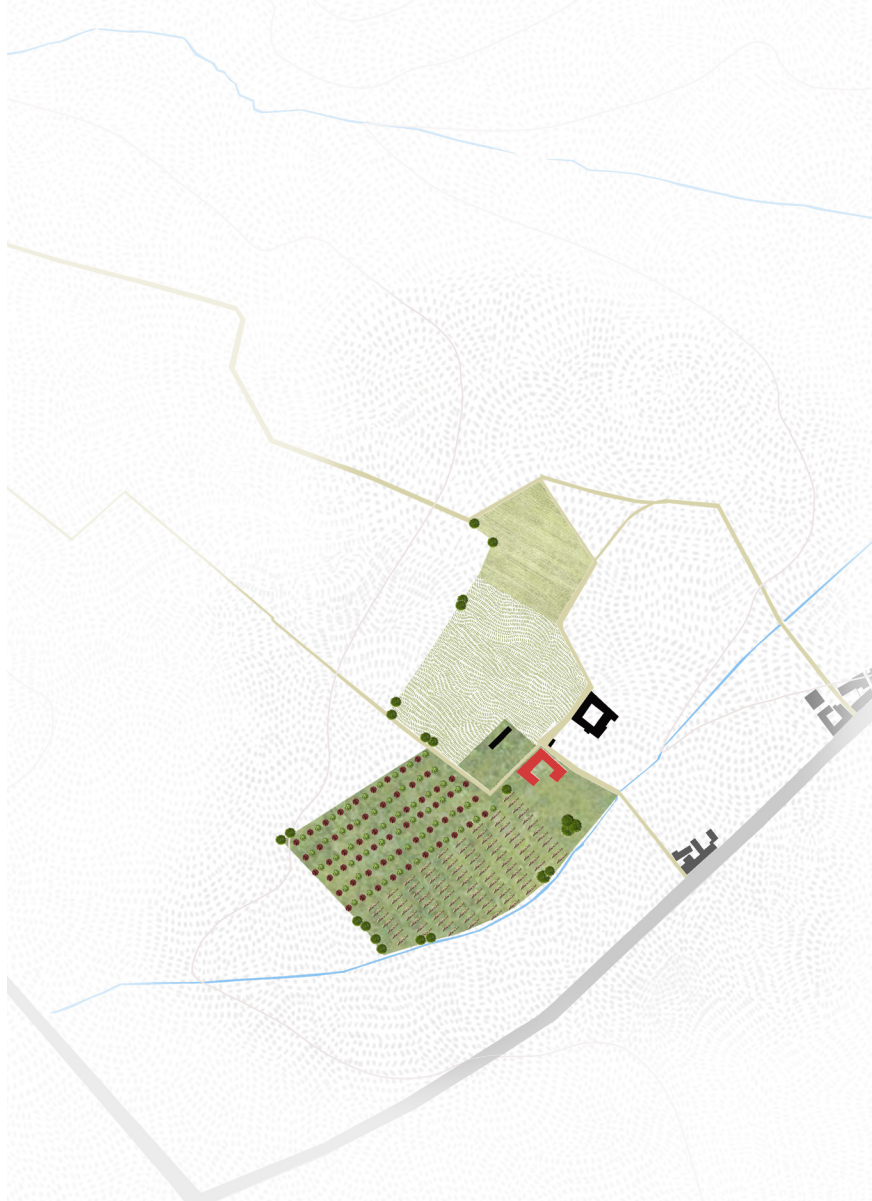
Cadastre napoléonien de Moncheaux



Plan paysager existant

1/ 6 500

Légende :



1955 :

Maraichage et production fruitière
Hectares cultivés : 4.1
Bâti utilisés : habitation, porcherie, frigos froids, étable, logements pour les employés
Type : manuel ; main d'œuvre



1980 :

Pépinière
Hectares cultivés : 19.3
Bâti utilisés : Habitation, 3 hangars, un bureau, deux serres, un atelier
Type : mécanisé



2022 :

Fermage, maïs à élevage
Hectares : 11 dans 150
Bâti utilisés : Habitation
Type : mécanisé

1/ 5 500



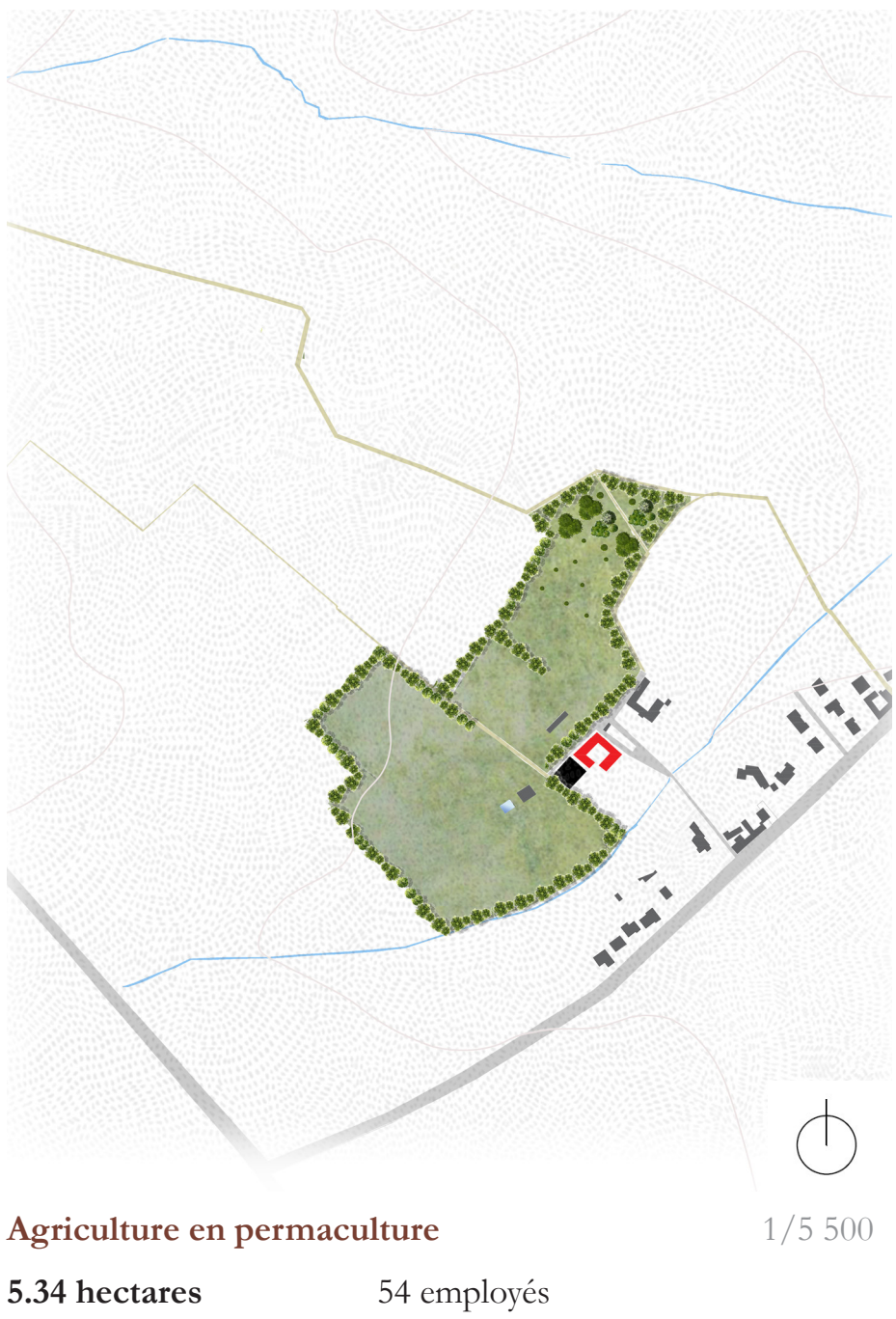
Quête d’une autonomie alimentaire pour un site et étude de ses impacts paysagers

Trois facteurs nous permettent d’atteindre l’autonomie alimentaire :

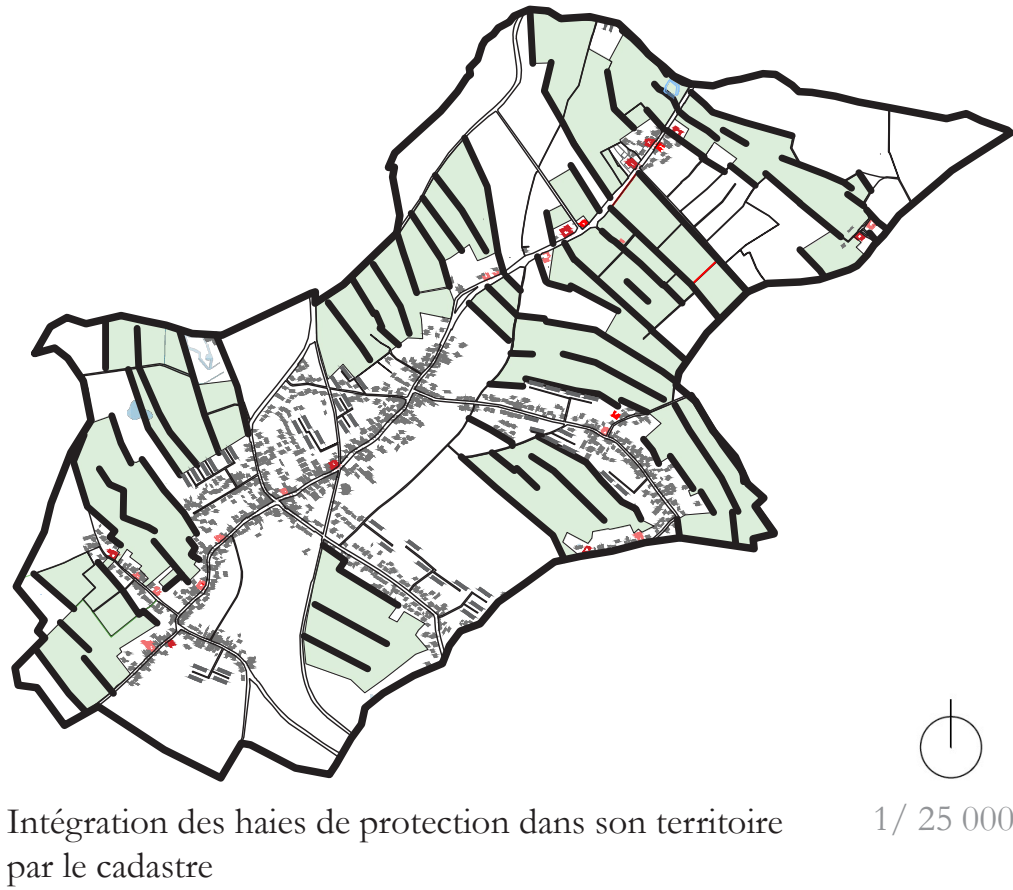
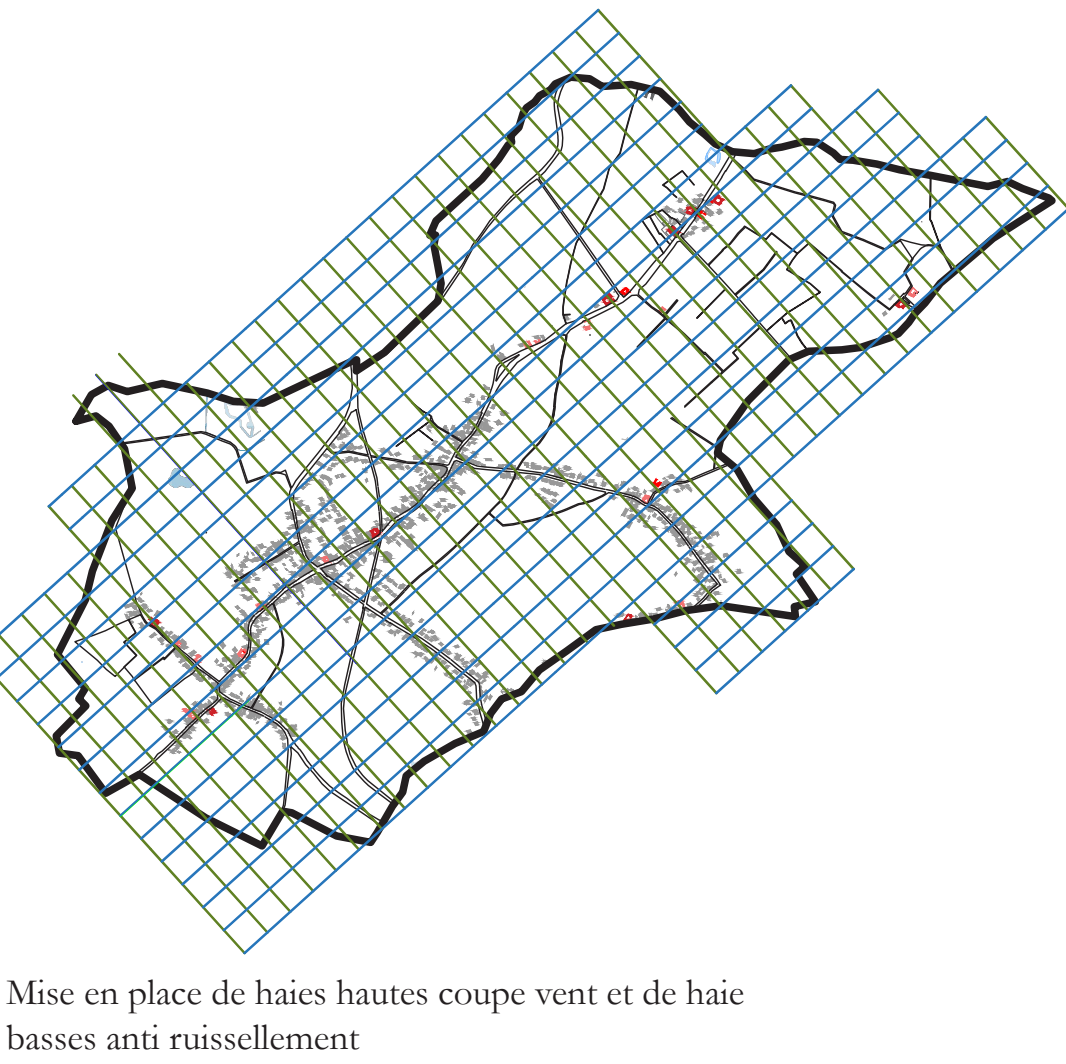
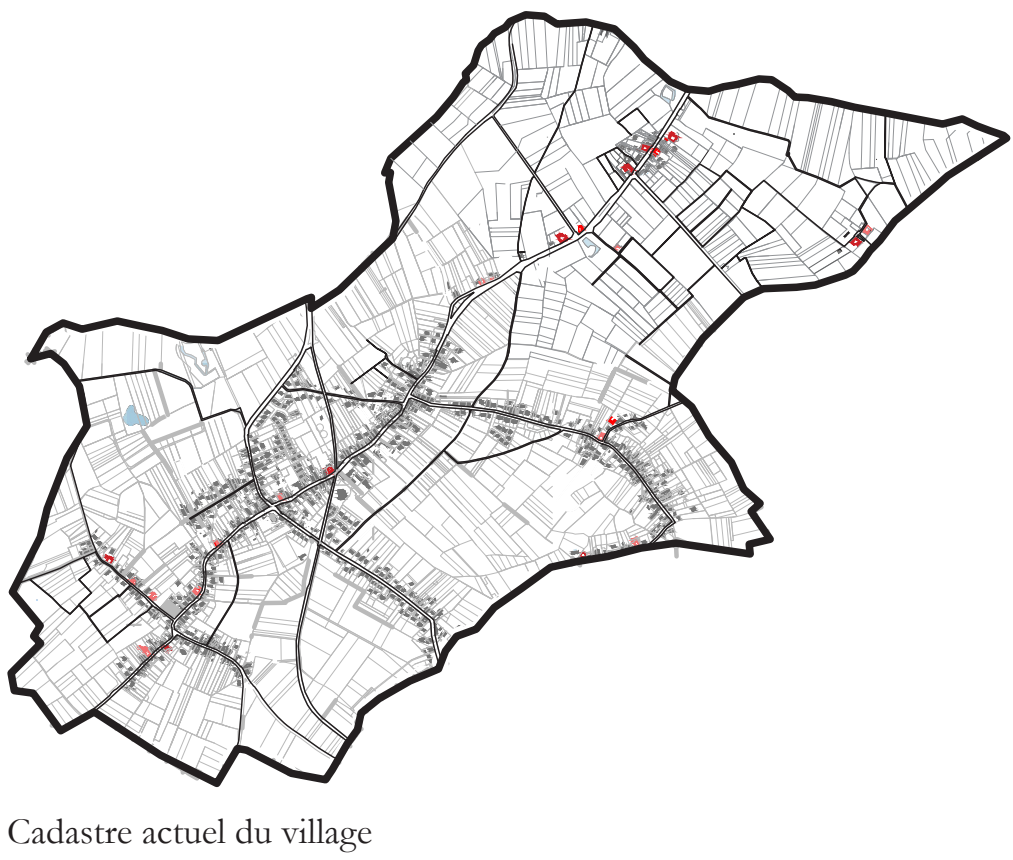
- La mise en place de l’agriculture en permaculture qui réduit par 5 les surfaces nécessaires comparé à l’agriculture biologique
- La baisse des consommations dans les assiettes de 20%
- La suppression de 11% du gaspillage alimentaire qui est directement du aux consommateurs

Impacts paysagers des différents types d’agriculture

Nous avons pris ici une base qui est celle de nourrir 100 personnes consommant 30 grammes de viande par jour pendant un an, en comparant les différences de surfaces nécessaires par type d’agriculture :

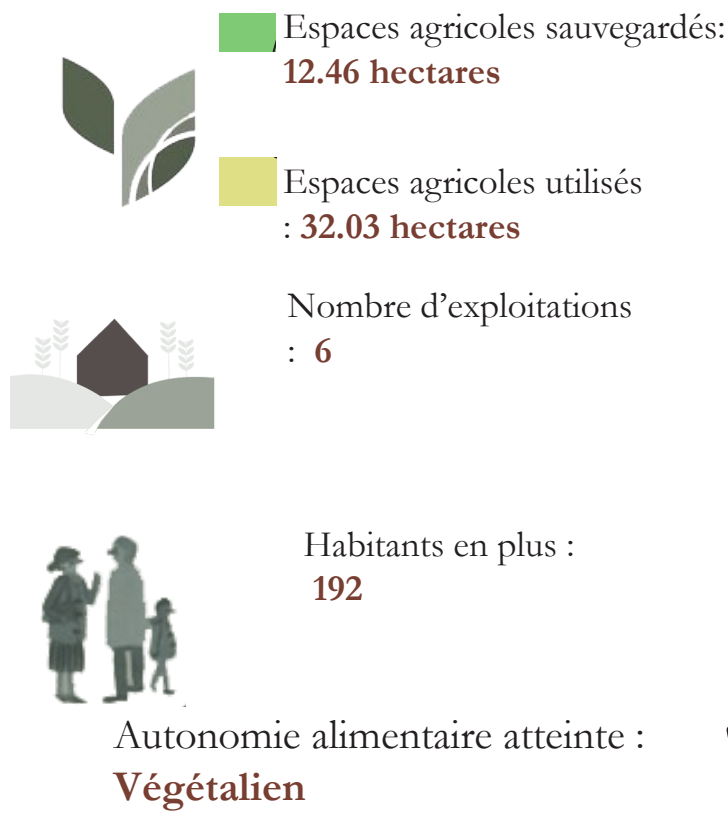


Outils territoriaux et spatiaux utilisés pour la mise en place d’un paysage agricole en permaculture

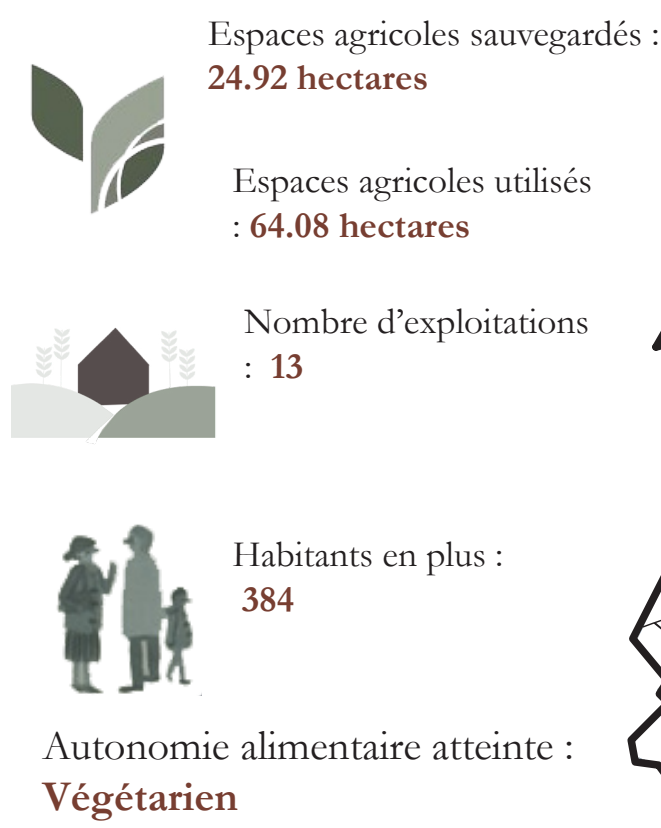


Paliers de transition d’un territoire agricole vers la mise en place d’un système de réseau agricole en permaculture

Palier à 15 % de territoire agricole utilisé :



Palier à 30 % de territoire agricole utilisé :



Palier à 50 % de territoire agricole utilisé :





Plan d'implantation dans le système paysager

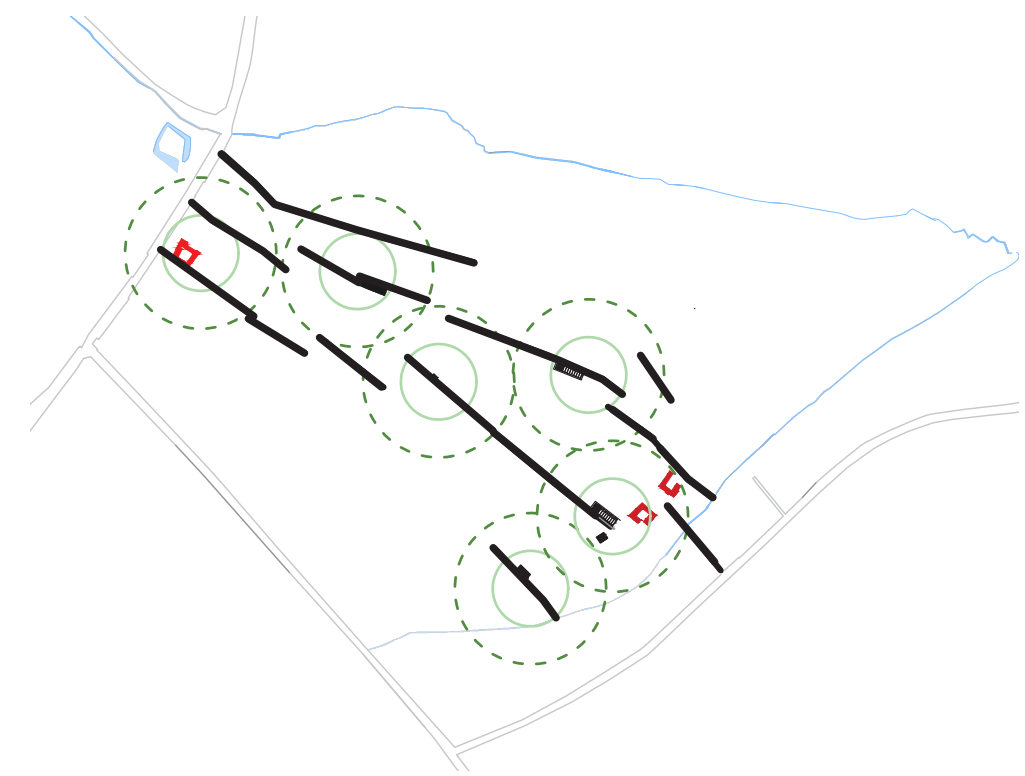
1/ 1 500



Elévation paysagère

1/ 200

Un travail paysager



Zone de travail
Ligne pleine 50 m de rayon
Ligne pointillée 100 m de rayon en distance

1/ 10 000



Cheminement intérieur : les points les plus éloignés de chaque ferme sont reliés par des chemins de terre traversant les cultures et délimitant les espaces de travail.

1/ 10 000

Légende de la répartition des espaces

A- Zone de transformation

A1- Entrée et zone d'hygiène des employés :	11.89m ²
A2- Réception des produits :	6.8 m ²
A3- Zone de nettoyage des produits :	7.1 m ²
A4- Zone de découpe, préparation :	13.7 m ²
A5- Zone de cuisson, mise en bocaux :	17.92 m ²
A6- Zone de conservation, stérilisation :	11.01 m ²
A7- Zone d'étiquetage, mise en boîtes :	8.84 m ²
A8- Stockage frais des produits finis :	26.6 m ²
A9- Stockage frais des produits finis :	24.17m ²

B - Espaces de travail agricole

B1- Local couvert de travail :	28.6 m ²
B2- WC communs :	12.9 m ²
B3- Local de repos commun :	34.3 m ²
B4- Bureaux :	10.9 m ²
B5- Serre et zone de travail :	236.3 m ²
B6- Poulailler :	87.03 m ²
B7- Parking à vélos :	35.6 m ²

C- Espaces accueillant du Public

C1- Restaurant :	105.6 m ²
C2- Cuisine :	31.33 m ²
C3- Salle de travail , formation: 47.20 m ²	
C4- Salle de travail , formation : 55.3 m ²	
C5- Parking:	87.6 m ²

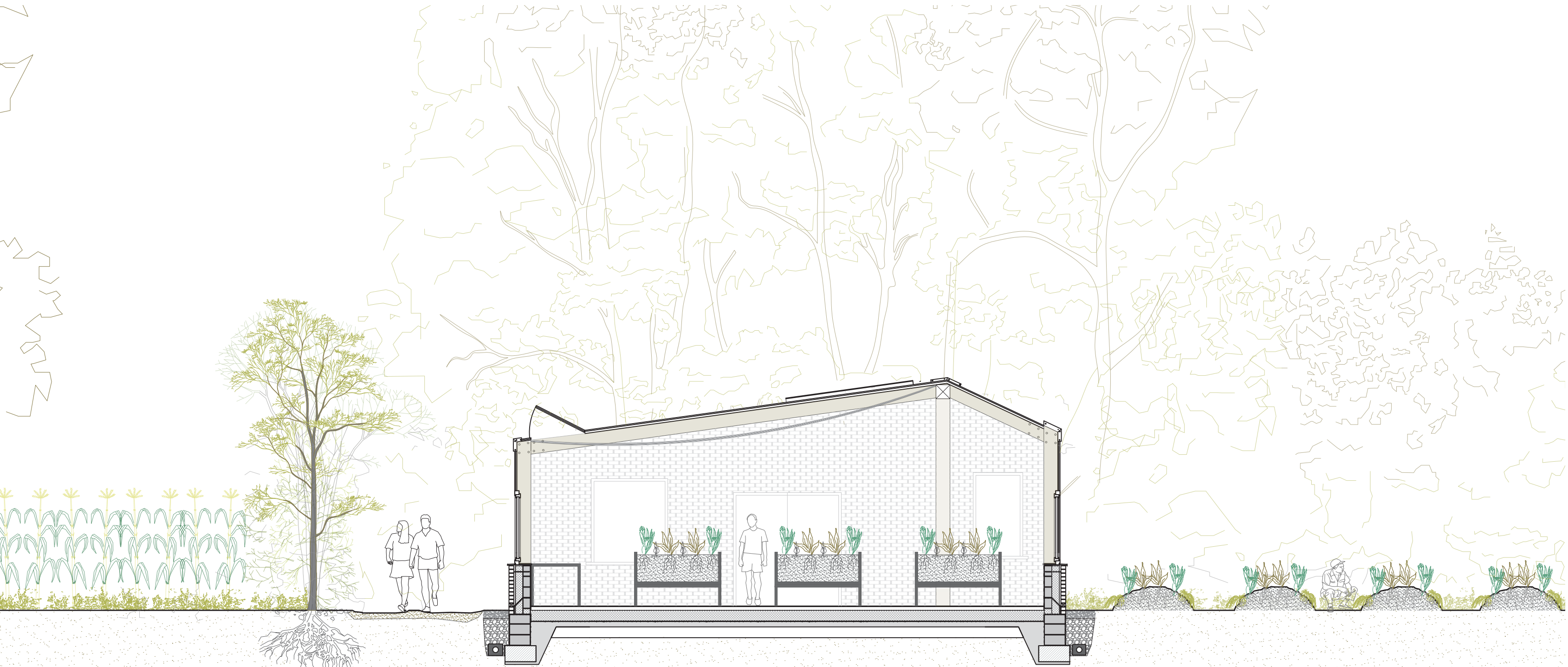
D- Zone privée destinée à l'habitation

D1- Cuisine :	15.04 m ²
D2- Séjour :	17.03 m ²
D3- Entrée :	6.7 m ²
D4- Salon :	14.9 m ²
D5- Salle de douche :	5.8 m ²
D6- Chambre :	13.03 m ²
D7- Chambre :	14.16 m ²
D8- Garage :	25.9 m ²



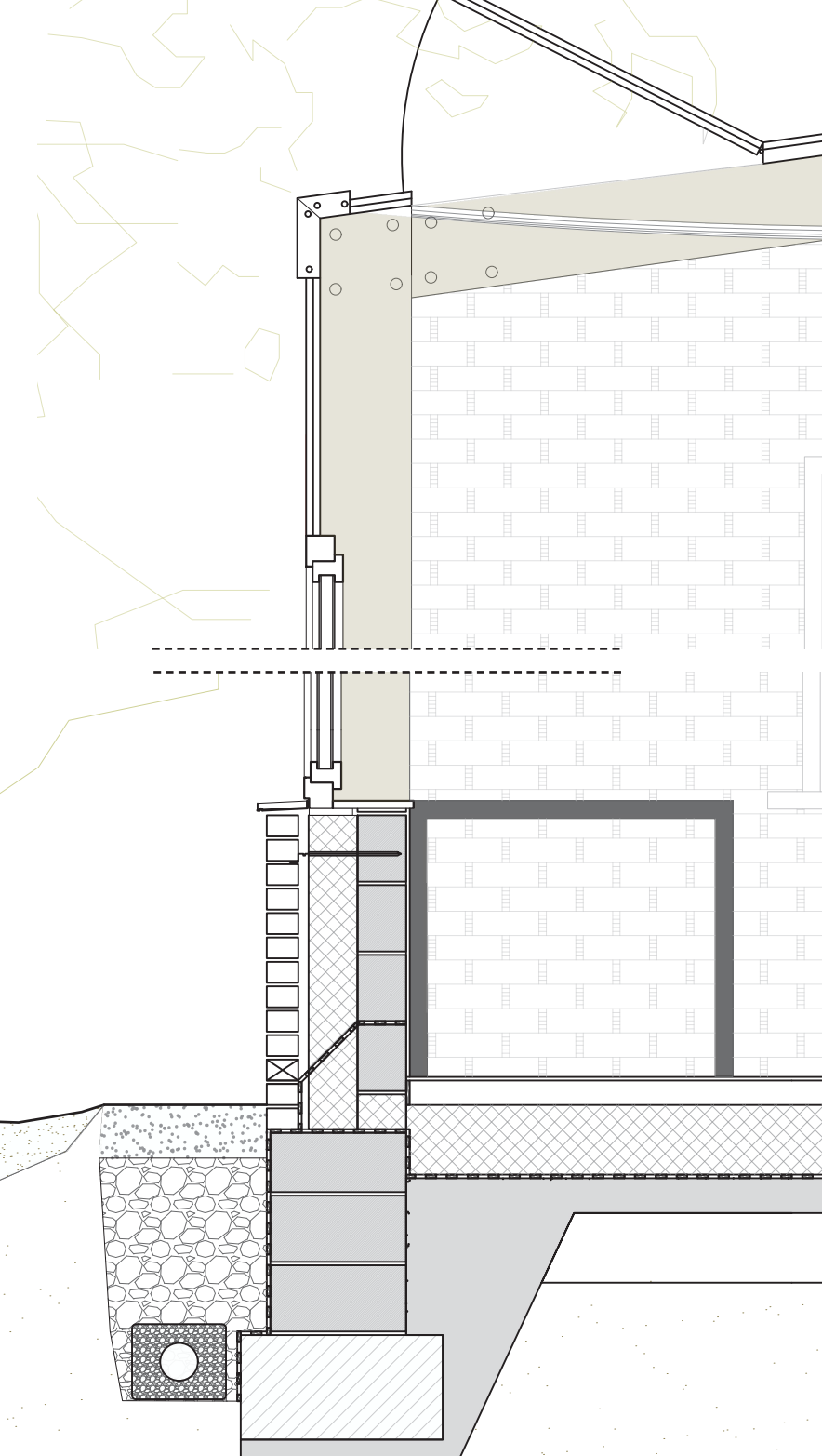
Plan de la répartition des espaces construits dans le système de la ferme

1/ 200



Coupe AA' de mise en avant des relations entre les différents outils spatiaux

1/ 65



Coupe technique de la serre

1/ 20

Répartition spatiale d'une ferme en permaculture



Plan du projet dans le corps de ferme principal

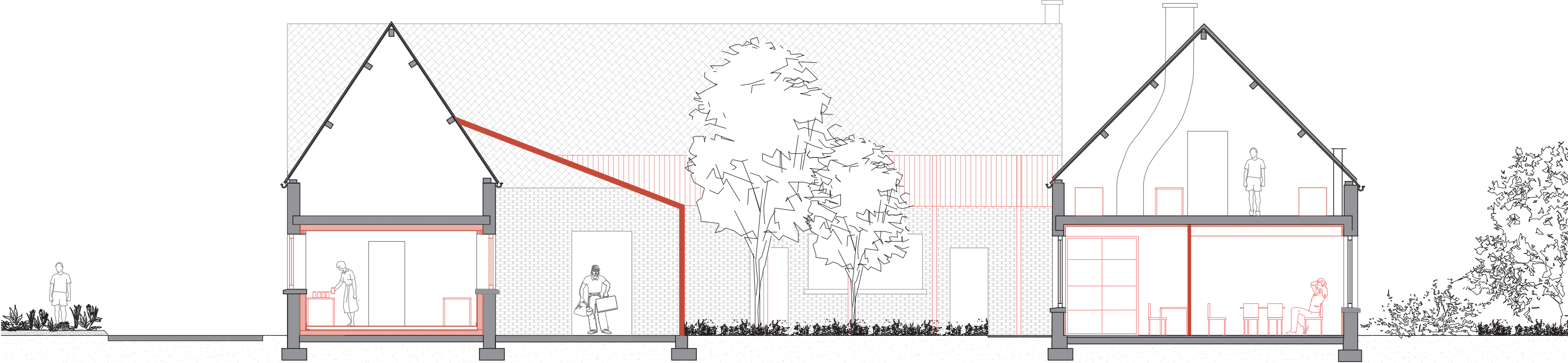
Bâti Existant **Intervention**

Dans ce projet nous souhaitons retrouver la morphologie du corps de ferme, comme lors de sa construction initiale et travailler réellement avec la morphologie d’une ferme à cour.

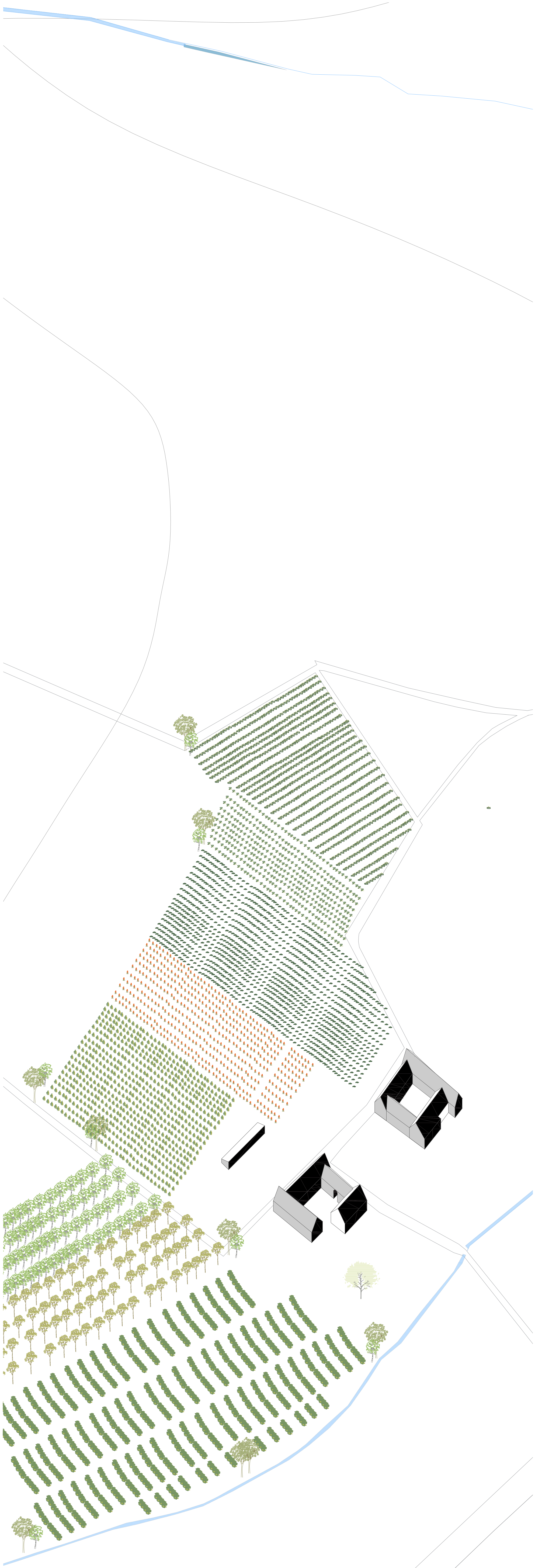
Nous avons donc supprimé l’extension des bâtiments qui a été faites, afin de retrouver l’ampleur initiale de la cour.

Nous voulons que cette cour soit fonctionnelle et qu’elle serve comme un appui aux travaux agricoles. C’est pourquoi nous avons gardé l’empreinte au sol de l’ancienne extension, et l’avons utilisé comme une coursive qui relie les fonctions liées à l’activité de la ferme : l’aile de transformation, l’aile de regroupement et celle de travail. En plus de relier les espaces, cette zone couverte non chauffée est utile pour des travaux extérieurs par tous les temps.

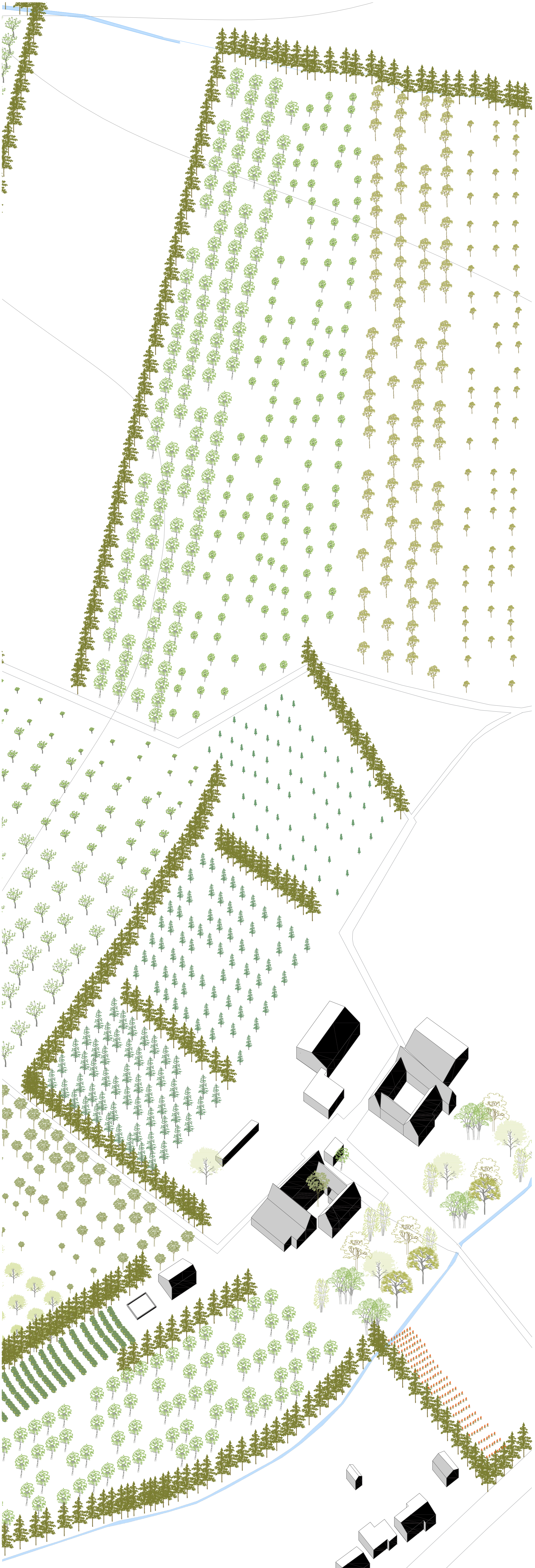
De plus il est important de remarquer que cette coursive ne relie pas l’habitation privée au reste de la ferme, puisque c’est une fonction que l’on considère comme privée qui n’est pas en interaction avec les activités agricoles.



Coupe BB’ spatiale de la relation des espaces dans la ferme



1955

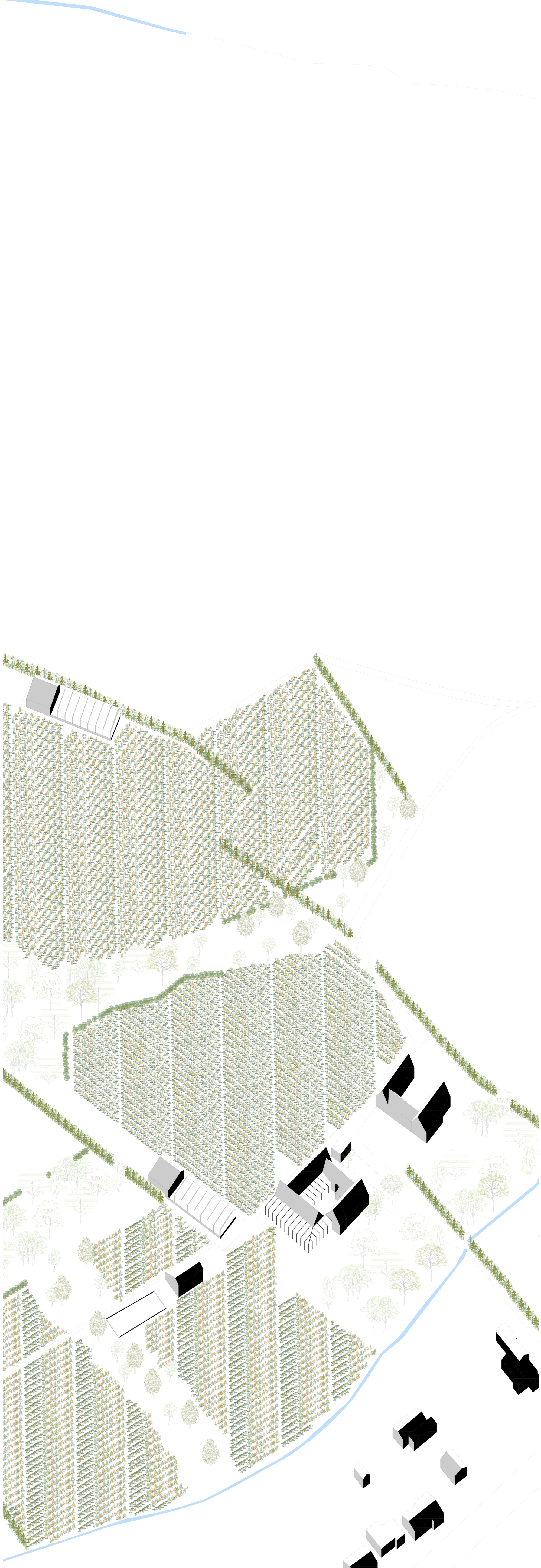


1980

Axonométries représentatives du projet



2023



2030

1 / 800

Axonométries représentatives du projet